**RECRUTEMENT**

*Pièces justificatives à produire pour la constitution du dossier de l’agent.*

* Carte d’identité (ou autre titre de séjour pour les auxiliaires)
* Carte vitale (attestation)
* Livret de famille
* CV
* Diplômes (BAFA…)
* Reconnaissance travailleur handicapé :
* Reconnaissance COTOREP
* Rente accident de travail (incapacité >=10%)
* Pension d’invalidité (régime général)
* Pension d’invalidité militaire
* RIB
* Certificat de scolarité pour les enfants de plus de 16 ans
* Profession du conjoint (pour versement du supplément familial)
* Certificats de travail des employeurs précédents